

NOUVEAU!



SÉLECTION PROTECTION ACCIDENTS

*“ Être couvert partout,
tout le temps ! ”*



**1 mois gratuit
pour toute
souscription***

**Valable uniquement la 1ère année*



5

BONNES RAISONS DE SOUSCRIRE

FACILITÉ

Souscription possible jusqu'à 74 ans, sans aucune formalité médicale à effectuer, quel que soit l'état de santé.

SIMPLICITÉ

Un seul contrat que vous soyez en famille, seul ou en couple, quel que soit le nombre d'enfants, et qui couvre aussi les petits-enfants gardés occasionnellement.

SÉRÉNITÉ

Aucun délai de carence, la garantie s'applique dès le 1er jour de l'adhésion. Aucune limite d'âge, la garantie ne s'interrompt pas au-delà de 74 ans.

ATTRACTIVITE

Des tarifs avantageux pour toute souscription avant 66 ans.

SÉCURITÉ

Des prestations d'assistance personnalisées pour faciliter votre quotidien en cas d'accident. Une indemnisation financière proposée à partir de 5% d'invalidité (ex : perte d'un doigt), pouvant atteindre 1 000 000 €.



VOTRE CONTACT

